

# PCAET

## ÉLABOREZ VOTRE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL AVEC LA FDE 80

*La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 a défini le lieu de l'action et de la coordination de la transition énergétique : le territoire, là où sont réunis tous les acteurs : élus, citoyens, entreprises, associations..., autant de forces vives qui ont entre leurs mains «les cartes» pour limiter à moins de 2°C, le niveau de réchauffement maximal de notre planète, fixé lors de la COP21.*

Pour agir au plus vite, le rôle et les contours des Plans climat sont redéfinis et complétés par les enjeux de la qualité de l'air, au sein d'une planification climat air énergie cohérente, avec l'idée sous-tendue de l'exemplarité de la collectivité.

La construction des PCAET doivent maintenant passer très rapidement au stade du plan d'action.

Mais le passage à l'opérationnel est souvent ralenti par la disponibilité des moyens humains et financiers. Pour répondre aux enjeux légaux voire aller au delà, les collectivités en charge du PCAET vont devoir faire vite et beaucoup...

La FDE 80 propose aux collectivités obligées et volontaires de les accompagner dans l'élaboration et la mise en oeuvre de leur PCAET.



# La FDE 80 à vos côtés pour la réalisation de votre PCAET

Afin d'éclairer les choix énergétiques futurs pour le territoire de la Somme dans une logique de production décentralisée d'énergie, de développement des réseaux dits intelligents et de rapprochement des lieux de production de ceux de consommation, le Syndicat a proposé de porter l'étude de planification énergétique à l'échelle des EPCI, représentant 50% d'une démarche PCAET, puis agrégée au niveau départemental dont la finalité est de définir les conditions de mise en oeuvre des actions en matière d'énergie pour atteindre l'autonomie énergétique, de développer les activités de la FDE 80 dans cette perspective et de conseiller tous les partenaires du Syndicat sur la manière d'atteindre collectivement les objectifs précités. Cette étude est co-financée également par l'ADEME.

Au-delà de ce focus sur les aspects énergétiques, pour répondre au besoin d'accompagnement exprimé par les territoires, la FDE 80 leur met à disposition ses compétences et son ingénierie technique pour faciliter la mise en place des 3 autres phases du PCAET : stratégie territoriale, programme d'actions et suivi / évaluation, étude environnementale stratégique... en réalisant un groupement de commande permettant des prix plus attractifs pour les EPCI que par consultation individuelle par économies d'échelle. Cet accompagnement intègre ainsi une assistance technique et administrative, une co-construction de la feuille de route aux cotés de la collectivité en facilitant les échanges avec le prestataire.

*La FDE 80 se pose en facilitateur d'une démarche qui peut apparaître complexe, ambitieuse et multisectorielle.*

*La collectivité reste le maître d'ouvrage de son PCAET et en ce sens, la seule décisionnaire des actions qui seront entreprises avec la responsabilité de valider toutes les étapes et livrables.*

## UN ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE

- aux EPCI à fiscalité propre, obligés ou volontaires
- aux établissements publics en charge du SCOT (dès lors que tous les EPCI concernés transfèrent leur compétence)

## TROIS NIVEAUX DE SERVICE PROPOSÉS

Afin de répondre aux besoins des collectivités, une implication plus ou moins importante du Syndicat est proposée.

Dans tous les cas, l'élaboration du PCAET relève d'une collaboration étroite et d'une co-construction permanente entre la collectivité, la FDE 80 et le(s) prestataire(s) retenu(s) pour l'élaboration du PCAET.

1

### Etude de planification énergétique (EPE)

Diagnostic du territoire via Prosper, concertation avec les acteurs locaux, définition d'une stratégie territoriale et du plan d'actions énergies et réseaux.

2

### Groupement de Commande PCAET

Elaboration de la démarche, comprenant l'intégration de l'EPE et toutes les autres phases du PCAET.

3

### Aide à la mise en oeuvre du Plan d'action

Accompagnement technique et financier des actions en lien avec les compétences et mission de la FDE 80.

Votre contact pour plus d'informations :

**PCAET**

**Delphine ROGER** > 03 22 95 96 63  
delphine.roger@fde-somme.fr

